

## La danse vous intéresse ?

**Intégrez votre passion dans votre cursus scolaire !**

*Cet enseignement vise à développer une culture vivante et ambitieuse, accessible à tous les élèves. Il est assuré par un professeur diplômé de la certification danse.*

*En Seconde :*

- Pratiquer : 3 heures de façon hebdomadaire, ateliers réguliers avec des artistes de renommée nationale et internationale,
- Rencontrer : les œuvres et les artistes qui les ont traversées,
- Fréquenter des lieux de création et de diffusion, développer son expérience de spectateur en allant voir de nombreux spectacles.

*Aucun prérequis technique et culturel n'est exigé pour suivre l'enseignement optionnel de danse en classe de seconde.*



### Les de Mendès

Seul établissement de l'Académie à proposer l'enseignement de spécialité danse.

Le Lycée Pierre Mendès France dispose de ses propres studios de danse spacieux et agréables.

- Le partenariat avec le GRAND R scène nationale:
  - Co-élaboration du projet artistique et culturel, choix des artistes et des intervenants,
  - Gestion de la subvention de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) pour le financement des intervenants,
- Le partenariat avec le conservatoire depuis 2003 :
  - Permet aux élèves d'intégrer différents cursus chorégraphiques
  - Suivi des résultats scolaires et chorégraphiques par les 2 équipes d'enseignants,
- Présentation des travaux d'élèves sur le plateau de la scène nationale le Grand R.
- Sorties spectacles

## En seconde

Un enseignement optionnel :

- 3h hebdomadaires

### Enjeux et objectifs :

L'enseignement optionnel vise trois finalités principales :

- Vivre et explorer des pratiques plurielles en danse et les étapes du processus de création artistique;
- Développer des connaissances sur le spectacle vivant : les œuvres, les métiers et les lieux;
- Développer une pensée réflexive sur ses prestations et sur les pratiques chorégraphiques.

### Les compétences travaillées :

Pour atteindre les attendus de fin de lycée, l'élève construit ses compétences à travers des expériences de danseur, chorégraphe, spectateur, critique, chercheur. Cela nécessite de la part de l'élève de mobiliser ses ressources en s'engageant dans les actions suivantes : **découvrir, créer, rencontrer et s'interroger.**



## Spécialité RARE

**Pour les élèves extérieurs à notre établissement :**

- résidant dans les communes de secteur des lycées yonnais : dépôt d'un dossier de changement d'établissement pour suivre un enseignement de spécialité rare (formulaire disponible auprès du lycée d'origine).
- résidant hors secteur : compléter le dossier avec une demande de dérogation.

### En cycle Terminal

#### Enseignement de spécialité :

L'enseignement de spécialité est ouvert à **tous** les lycéens :

**4h en classe de Première**

**6h en classe de Terminale**

L'enseignement de spécialité de danse vise à rendre accessible et à développer chez les élèves une culture artistique vivante et ambitieuse. Aucun prérequis technique et culturel n'est attendu; il n'est pas nécessaire d'avoir suivi l'enseignement optionnel en classe de seconde.

Le choix de l'enseignement de spécialité danse constitue pour les élèves de Première une ouverture vers un itinéraire de formation possible.

Les contenus d'enseignements s'articulent dans le croisement des œuvres choisies, des artistes rencontrés et des spectacles vus et étudiés.

Pratique et culture chorégraphique se rejoignent le plus souvent pour préparer les élèves aux exigences attendues dans les programmes.



### Et après le Bac ...

La spécialité danse, ouvre les portes de l'enseignement supérieur.

Cet enseignement exigeant, qui croise les arts, la littérature, la philosophie offre un bon niveau culturel et artistique susceptible de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur.

C'est aussi un magnifique tremplin pour poursuivre des formations dans le monde de la danse et des arts (conservatoire, école de danse, diplôme d'état, fac arts et spectacles, médiation culturelle, art thérapie...)

